

Séance du 11 décembre 2014

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Choix du recours à l'instance nationale d'évaluation pour l'examen des candidatures à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche au titre de l'année 2015

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole Cleuet de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université le 11 décembre 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L954-2 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2009-851 du 8 juillet 2009 relatif à la prime d'encadrement doctoral et de recherche ;

M. le Président donne la parole à M. le Vice-Président délégué aux Ressources Humaines qui présente la demande de recours à l'instance nationale d'évaluation pour l'examen des candidatures à la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche au titre de l'année 2015.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA RECONDUCTION DU RECOURS A L'INSTANCE NATIONALE D'EVALUATION POUR L'EXAMEN DES CANDIDATURES A LA PRIME D'ENCADREMENT DOCTORAL ET DE RECHERCHE AU TITRE DE L'ANNEE 2015.

Fait à Valenciennes, le 14 janvier 2015

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :